

Le 17 mars 2020,

Bonjour à toutes et tous,
Chers Partenaires,

Compte tenu de la crise sanitaire, dans le respect des mesures gouvernementales et des préconisations de la fédération nationale des CIDFF, nous avons été contraints de suspendre l'accueil de notre public que ce soit au siège ou au sein de nos permanences décentralisées.

Comme l'a rappelé le Secrétariat d'Etat chargé de l'Egalité entre les Femmes et les Hommes et de la lutte contre les discriminations dans son [communiqué de presse du 16 mars](#), cette situation de confinement à domicile peut générer un terreau propice aux violences conjugales.

Dans ces circonstances, le CIDFF poursuit sa mission d'information juridique sur les droits des femmes et des familles, notamment dans le cadre de situations de violences conjugales.

Ce service est assuré par téléphone, les juristes du CIDFF étant en télétravail.

N'hésitez pas à nous contacter ou à donner nos coordonnées pour toute demande de rdv téléphonique.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Par téléphone : au 06 37 95 78 22
Par mail au cidffpyreneesatlantiques@gmail.com

Toutes les informations et évolutions concernant le CIDFF des Pyrénées Atlantiques seront régulièrement mises à jour sur notre page facebook:

<https://www.facebook.com/cidff.pyreneesatlantiques>

Une plateforme téléphonique régionale assurée par l'ensemble des CIDFF de Nouvelle Aquitaine est également active du lundi au vendredi



A très bientôt,
L'équipe du CIDFF64